



## Le Département de Meurthe-et-Moselle conforte ses engagements dans le domaine transfrontalier

**Pour la 1<sup>ère</sup> fois, les élus de l'assemblée départementale tiennent une session publique en dehors du territoire administratif de la Meurthe-et-Moselle. Leurs débats se sont tenus à la maison de la Grande Région, à Esch-sur-Alzette, au Luxembourg.**

L'intensité des échanges entre le Département et ses voisins luxembourgeois, allemands et belges dessine une Europe du quotidien, concrète, vivante pour les dizaines de milliers de travailleurs qui traversent chaque jour ses frontières.

Dans des territoires ébranlés par la crise économique, traversés par la peur de la relégation et les tentations populistes, nombreux sont les défis à relever en articulant les stratégies nationales avec les projets des territoires de proximité.

Pionnière du développement local et porteuse depuis toujours d'innovations territoriales et citoyennes, la Meurthe-et-Moselle évolue dans un territoire en pleine mutation, avec de nouvelles réalités métropolitaines et transfrontalières : en quelques années, le Luxembourg est ainsi devenu la 3<sup>ème</sup> métropole lorraine avec Nancy et Metz. Les entreprises implantées au Grand-Duché sont aujourd'hui le premier employeur des Lorrains.

Si le travail frontalier est une chance, les stratégies de développement menées en parallèle, de part et d'autre des frontières, entraînent parfois un développement déséquilibré des territoires, avec leur corollaire : émergence de cités dortoirs, creusement des inégalités entre frontaliers et non-frontaliers, explosion des nuisances liées aux mobilités pendulaires, montée des tensions sociales, etc.

Pour dépasser ces écueils, les stratégies des Etats et des collectivités doivent converger pour co-construire un développement harmonieux et intégré des territoires frontaliers. C'est par des initiatives concrètes et innovantes au service de l'amélioration du quotidien de nos concitoyens, de part et d'autre de la frontière, que nous pourrions contribuer à construire une Europe démocratiquement et socialement développée.

#### 4 GRANDS ENJEUX

- **les mobilités transfrontalières** : c'est la préoccupation quotidienne de dizaines de milliers de travailleurs frontaliers établis en Lorraine. En 2016, le nombre de frontaliers français au Grand-Duché a passé la barre des 90 000. Avec un taux moyen de croissance annuelle de 3,6% ces 10 dernières années, la question de la saturation des axes de transports, qu'ils soient ferrés ou routiers, se pose avec toujours plus d'acuité,
- **le co-développement des territoires frontaliers** : le différentiel fiscal et social qui génère un développement économique dynamique au Grand-Duché induit aussi un décrochage des territoires côté français, qui risquent de se transformer en cités dortoirs. Un mécanisme de partage des richesses créées par le travail frontalier permettrait aux collectivités locales de répondre aux besoins d'équipements et de services attendus par leurs populations. La mise en place d'une zone à fiscalité économique aménagée pourrait inciter les entreprises à s'installer aussi du côté français de la frontière,
- **la connaissance de la langue et de la culture du voisin** : en généralisant dès le plus jeune âge l'apprentissage de l'anglais - langue du monde - et de l'allemand - langue du voisin - en complément du français, notre région peut devenir la première région trilingue de France et participer ainsi à une meilleure intégration sociale et professionnelle des citoyens dans l'espace frontalier. En multipliant les espaces d'échange et de coopération dans tous les domaines et à tous les niveaux, de la culture à l'environnement en passant par le tourisme, il est possible de faire de cet espace frontalier aujourd'hui structuré par l'emploi un véritable bassin de vie partagé,
- **le dépassement des échelles administratives** : des outils de coopération existent et fonctionnent avec plus ou moins de dynamisme (conférence intergouvernementale franco-luxembourgeoise, Groupements Européens de Coopération Territoriale, Opération d'Intérêt National, etc.). Il faut sans doute en inventer de nouveaux, complémentaires et plus intégrés, à l'image de pôles métropolitains transfrontaliers.

## PROPOSITIONS CONCRETES

### Mobilités transfrontalières

1. Choix du tracé et lancement des études pour finaliser la liaison A30 / Belval et désenclaver le bassin de l'Alzette
2. Lancer une réflexion globale sur la RD 618, ancienne route R18
3. Développer les modes alternatifs de déplacement : véloroute voie verte (programme INTERREG avec participation départementale de 600 000 €, bornes de recharge électrique (programme TEPCV en cours), zones de co-voiturage
4. Proposer une mobilisation pour l'aménagement de l'A31, et la réalisation de la gare de Vandières.

### Co-développement des territoires transfrontaliers

1. Créer une organisation régionale d'approvisionnement pour les cantines en produits alimentaires issus de circuits de proximité - programme INTERREG AROMA piloté par le Département de Meurthe-et-Moselle et réunissant 15 acteurs
2. Résorber les zones blanches de téléphonie mobile dans le territoire de Longwy et permettre l'accès au très haut débit en 2023 pour tout le monde
3. Permettre l'insertion de bénéficiaires du RSA sur le marché du travail allemand
4. Faire face à la pression foncière des zones frontalières avec la création de 2 000 logements dans le territoire de l'EPA et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour rénover l'habitat fragile et dégradé

### Education et Culture

1. Faire de notre région la 1ère région trilingue de France
2. Lancer la réflexion pour un projet de collège européen dans l'agglomération de Longwy
3. Soutenir la création du pôle de Micheville – (subvention départementale 500 000 €), en lien avec Esch-sur-Alzette, capitale européenne de la culture en 2022
4. Continuer et amplifier les projets de résidences d'artistes franco-allemands dans les collèges

### Gouvernance des projets

1. Participer au développement de l'opération d'intérêt national d'Alzette Belval avec la présidence de l'EPA assuré par le président du département de Meurthe et Moselle en 2018
2. Organiser un grand temps de débat et d'échanges autour du partage de la fiscalité et du financement des infrastructures
3. Accompagner la création d'un pôle métropolitain transfrontalier
4. Demander un droit à l'adaptation réglementaire pour expérimentation

# LES GRANDS ENJEUX

## **Emploi et économie**

Le Luxembourg fonde sa stratégie de développement économique sur des objectifs de forte croissance démographique, avec des projections d'évolution à long terme des besoins d'emplois (il faudrait 150 000 actifs supplémentaires au Grand-Duché de Luxembourg pour répondre à l'offre d'emploi d'ici 20 ans).

Dans le même temps, la Sarre pourrait perdre 100 000 habitants et 150 000 actifs d'ici 2030, quand la Rhénanie Palatinat perdrait 200 000 habitants et 500 000 actifs.

A cela s'ajoute bien évidemment la question du vieillissement de la population, avec la part des plus de 60 ans qui augmenterait de 40% en 20 ans.

Ces enjeux démographiques sont à mettre en perspective avec les problématiques du marché de l'emploi en France et particulièrement en Lorraine, de la mobilité des travailleurs frontaliers et de leur formation ainsi que de la pression immobilière, qui s'accompagnent bien entendu de leurs corollaires sociaux et sociétaux.

## **Mobilités transfrontalières**

### **Un enjeu majeur : l'aménagement de l'A31 bis**

Actuellement saturée, l'autoroute A31 est un axe de transit majeur de l'euro-corridor nord-sud. Elle permet aussi la desserte des principales agglomérations lorraines et constitue l'axe privilégié des travailleurs transfrontaliers vers le Luxembourg. L'infrastructure devra supporter à l'horizon 2030 un surplus de 15 000 véhicules et de 500 poids-lourds par jour entre Thionville et la frontière du Luxembourg

Dans une approche respectueuse de l'environnement, le Département de Meurthe-et-Moselle préconise la réalisation d'études relatives au retraitement et à la modernisation des infrastructures existantes pour accélérer la réalisation des tronçons ne posant pas de difficultés techniques ou locales particulières, notamment pour les aménagements répondant aux trafics pendulaires et transfrontaliers.

Concernant le financement de cette infrastructure, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle encourage les réflexions menées sur l'expérimentation d'une écotaxe régionale qui permettrait de dégager de nouvelles perspectives, pour l'A31 bis mais aussi pour d'autres projets susceptibles d'apporter des réponses à l'engorgement routier du Pays-Haut, à l'image de la route de contournement de Belval.

### **Finalisation du contournement de Belval**

La section ouest de la liaison A30/Alzette Belval, dont le Département de Meurthe-et-Moselle a assuré la maîtrise d'ouvrage, a été inaugurée en juin 2016.

Cette nouvelle liaison transfrontalière vise à désenclaver le secteur de Villerupt/Audun-le-Tiche, à améliorer les accès au Luxembourg et surtout à relier les deux versants de la future agglomération transfrontalière d'Alzette-Belval.

Cette opération exemplaire dans laquelle le Département a investi 14,2 M€ pour la création d'une route de 6,5 kilomètres, associe aménagement du territoire, développement durable et préservation de l'environnement. En effet, le projet s'intègre dans un espace naturel préservé et valorisé qui a vocation à devenir le poumon vert de la future agglomération transfrontalière.

Le prolongement du tracé vers l'A30 actuellement à l'étude, doit permettre d'achever cette liaison essentielle pour fluidifier les mobilités dans le bassin de l'Alzette tout en minimisant les impacts sur les milieux naturels et agricoles.

### **Les infrastructures autour de Longwy**

Dans le secteur de Longwy, 47% de la population travaillent au Luxembourg et 10% en Belgique, générant des flux pendulaires importants.

La porte d'entrée principale vers le Luxembourg est la RN 52 et la Voie de l'Europe à Mont-Saint-Martin (RD 46b) qui se prolonge en Belgique puis débouche au Luxembourg. Avec 21 500 véhicules/jour, comme l'A31, elle reçoit les frontaliers français du secteur de Longwy rejoints par les frontaliers belges (45 000 au total). De plus, cette infrastructure dessert également des zones commerciales, des installations industrielles et un terminal containers.

La RD618, l'ancienne Route Nationale 18 transférée par l'Etat, est quant à elle fortement impactée par le flux pendulaire. Une réflexion globale sur ce secteur est nécessaire

### **Intermodalité et nouvelles mobilités**

Si la compétence transport est désormais confiée à la Région Grand Est, le Département de Meurthe-et-Moselle reste attentif à ce que les efforts pour l'amélioration de la capacité, de la qualité et de la sécurité des liaisons ferrées avec les pays frontaliers se poursuivent, notamment vers le Grand-Duché de Luxembourg dans la perspective de croissance des flux de travailleurs frontaliers à venir.

Il encourage toutes les initiatives s'intégrant dans une approche globale des mobilités, indispensable pour accompagner les dynamiques actuelles économiques et démographiques actuelles. Les mobilités doivent être articulées avec le développement des zones urbaines, les nouvelles résidences et pôles de vie.

Dans une logique de développement durable et d'adéquation aux besoins de la population, la mise en place de transports en commun innovants et structurants doit être promue de même que la mise en place de liaisons douces et sécurisées.

### **Le parcours cyclopédestre transfrontalier de l'agglomération de Longwy**

Il permet à la fois un développement du vélotourisme en zone rurale par la requalification de chemins existants, mais aussi le développement d'un projet transfrontalier de développement de la mobilité douce domicile/travail en zone urbaine. Cette seconde dimension s'inscrit dans projet transfrontalier INTERREG associant des partenaires belges et luxembourgeois. Partenaire financier depuis 2013, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle a engagé 594 779 € sur ce programme.

### **Très haut débit**

Le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle prend sa part dans le développement des usages numériques, en participant à la résorption des zones blanches de téléphonie mobile et en apportant le Très Haut Débit dans l'ensemble des territoires à l'horizon 2020, grâce à ses efforts conjoints avec le conseil régional et 6 départements du Grand Est.

Le Département est également engagé sur le thème des mobilités, où il se propose d'être opérateur méthodologique du projet MMUST (Modèle Multimodal et Scénarios de mobilité Transfrontalière), dont l'objectif est de parvenir à créer un outil informatique permettant d'établir des prévisions de déplacements des biens et des personnes entrants et sortants du Grand-Duché de Luxembourg.

### **Réalisation de la gare d'interconnexion TGV/TER de Vandières**

Le projet de gare d'interconnexion TGV/TER de Vandières est un enjeu majeur pour les mobilités à l'échelle du Grand Est comme de la Grande Région transfrontalière. La Lorraine reste le seul territoire du Grand Est à ne pas disposer de l'interconnexion TGV-TER (cette fonction étant assurée par les gares de Bezannes pour la Champagne-Ardenne et de Strasbourg pour l'Alsace).

A l'échelle de la Grande Région transfrontalière, la gare d'interconnexion de Vandières permettrait de connecter les réseaux ferrés luxembourgeois, belge et allemand à la grande vitesse européenne. Le projet a été retenu parmi les 10 projets prioritaires en matière de transports en Grande Région dans le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région.

Comme il l'a déjà exprimé à travers une motion adoptée au cours de la session du 27 mars 2017, le Département de Meurthe-et-Moselle souhaite que ce projet majeur pour la mobilité interne et externe de la région Grand Est soit relancé par le conseil régional.

### **La mobilité résidentielle**

L'offre de logement au sein de la politique de l'habitat, doit pouvoir répondre à la fois aux attentes des frontaliers et à celles des résidents. Avec la délégation de l'aide à la pierre, le conseil départemental s'est doté le premier janvier 2017 d'un nouvel outil pour participer au développement et à l'amélioration du parc de logements :

- adaptation de l'habitat à l'avancée en âge de la société,
- revitalisation des centres bourgs,
- développement équilibré des territoires,
- contrôle de l'étalement urbain,
- transition écologique par l'encouragement aux travaux de rénovation énergétique de l'habitat ancien,
- production de logements neufs BBC (basse consommation) ou RT 2020,
- accession sociale à la propriété et plus particulièrement la primo-accession,
- lutte contre les précarités sociales et énergétiques.

### **Dans le territoire de Longwy**

Le département mobilise les principaux bailleurs comme MMH, Batigère ou Adoma afin qu'ils contribuent à la réalisation des objectifs fixés. Le Département gère une enveloppe de 6 M€ auxquels il a ajouté 10 % de crédits.

### **Sur le territoire d'Alzette-Belval**

La communauté de communes du Pays-Haut-Val-d'Alzette (CCPHVA) connaît une pression démographique forte : la population a augmenté de 0,85 % par an entre 1999 et 2012 et plus de 60 % des actifs travaillent dans un autre pays de l'Union européenne.

Avec une offre de logement insuffisante et des délais d'attribution plus longs que dans le reste de la région, les territoires frontaliers ont besoin d'une construction massive de logements, notamment sociaux, et d'une planification urbaine cohérente.

Dans le territoire de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA), 2 000 logements vont accueillir 5 000 nouveaux habitants.

A partir de 2020 commenceront les travaux des zones dont les réflexions urbaines s'amorcent :

à Boulange (le quartier de la Mine – 400 logements), à Redange (500 logements) et à Russange (120 logements). La qualité des aménagements et la performance énergétique du bâti sont des priorités.

### **A Villerupt**

Un dispositif Coordonné d'Intervention Immobilière et Foncière (DC2IF) proposé par l'Anah (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) permet à l'EPA d'acheter les logements déclarés indignes et de les réhabiliter en vue d'une location ou d'une revente à des ménages sous condition de ressources Anah. L'EPA sera le deuxième en France à bénéficier de ce dispositif.

### **Dans le secteur de Longwy et de Longuyon**

Le territoire de la communauté d'agglomération de Longwy (CAL) bénéficie aussi d'une forte attractivité résidentielle et le parc d'habitations y a progressé de 20,4% entre 1999 et 2012. Un programme local de l'habitat du CAL (amélioration logement) a été adopté en décembre 2013. Herserange-Concorde et Longwy-Voltaire sont reconnus comme priorités régionales du nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU). Une première évaluation du montant de la programmation aboutit à 47 M€ (22 M€ pour Voltaire et 24,5M€ pour Herserange).

## **Le co-développement des territoires frontaliers**

L'assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle a engagé de longue date une réflexion sur le développement équilibré et harmonieux des territoires de part et d'autre des frontières. En effet, confrontées à une forte dynamique démographique, les communes françaises qui accueillent les frontaliers peinent à faire face au coût de financement des infrastructures et des services publics auxquels leurs habitants veulent accéder : mobilité, éducation, petite enfance, santé, logement, sécurité, cadre de vie, etc. Les communes de résidence des frontaliers français ont un

« potentiel fiscal » nettement inférieur à la moyenne, car la fiscalité économique qui constitue l'une des recettes importantes des collectivités se situe de l'autre côté de la frontière.

Si en Meurthe-et-Moselle cette problématique impacte tout particulièrement le Pays Haut, elle ne constitue cependant pas une singularité en France et en Europe où 40 % des régions sont transfrontalières. La Belgique, la Suisse, l'Allemagne ou encore l'Italie, ont mis en place des mécanismes compensatoires avec la France depuis la fin des années 1950, régulièrement révisés par des avenants introduisant des accords de rétrocession fiscale.

Avec le Luxembourg, la France a signé une convention fiscale en 1958 (à une époque où le travail frontalier était alors quasiment inexistant), puis plusieurs avenants, sans toutefois intégrer d'accord sur cette question.

A plusieurs reprises et notamment dans le cadre d'une motion adoptée en juin 2016, l'assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle a formulé le souhait que cette question soit inscrite à l'ordre du jour de la Commission Intergouvernementale (CIG) franco-luxembourgeoise.

C'est dans ce cadre et en lien avec les acteurs locaux que de nouvelles pistes doivent pouvoir être explorées dans un dialogue constructif avec le Luxembourg, comme par exemple :

- la mise en place d'un fonds transfrontalier pour le financement des infrastructures de transport et de services en direction des frontaliers,
- l'expérimentation de zones à fiscalité économique adaptée, droit à l'adaptation réglementaire pour les collectivités locales, partage des prestations sociales ou de santé.

**Ces solutions innovantes doivent permettre d'assurer le financement des services et des infrastructures indispensables pour que la métropolisation à l'œuvre au Grand-Duché garantisse un co-développement des territoires français.**

**Le conseil départemental appelle par ailleurs l'Union européenne à définir un cadre commun pour l'ensemble des zones transfrontalières, c'est à dire 40 % de son territoire.**

**Le conseil départemental organisera en 2018 un grand temps de débat et d'échange avec le Comité des Régions de l'Union européenne, la Fondation européenne pour le développement durable des régions et ses partenaires de la Grande Région européenne.**

## **La connaissance et l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin**

### **La stratégie Allemagne de la Lorraine**

En Lorraine, les investissements allemands représentent 33%, en terme d'emplois, des investissements directs étrangers, soit plus de 22 000 postes. Ces échanges renforcent la Lorraine dans son rôle d'espace central régional de la région Grand Est, qui occupe une place exceptionnelle au cœur de l'espace européen. L'objectif est de renforcer les liens économiques, sociaux, culturels avec la Sarre, voisin allemand le plus proche, mais également avec d'autres Lands comme la Rhénanie-Palatinat ou le Bade Wurtemberg, etc...

La Meurthe-et-Moselle, qui porte cette stratégie avec la Moselle, propose des actions concrètes dans des domaines relevant de ses différents champs de compétences, en mettant particulièrement l'accent sur les solidarités, l'éducation, l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin, avec un éventail d'actions visant à mobiliser les jeunes lorrains, sarrois et rhéno-palatin.

### **Culture**

#### *Dispositif « Courage »*

Ce dispositif cible en particulier les jeunes générations et vise à les sensibiliser sur l'importance de la paix en Europe. C'est la Grande Région qui fait office de plateforme de présentation et de comparaison des différentes approches du souvenir.

#### *Exposition Franz Masereel*

Peintre, graveur, illustrateur, Franz Masereel (1889/1972), belge d'origine flamande, a principalement travaillé en France autour de trois thèmes-supports à son œuvre : la liberté, la paix et la justice sociale. En écho à ces thématiques et à l'œuvre de l'artiste, les services du Département envisagent différentes actions qui pourraient se rattacher à l'organisation d'une exposition majeure conçue en Sarre sur Masereel et son œuvre, au premier semestre 2018. Cette action est proposée en partenariat avec le Goethe Institut de Nancy.

#### *Ecoles des beaux-arts du Land de Sarre et de Nancy*

Un travail en commun, associant des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy et des étudiants de la HBKsaar (Ecole des Beaux-Arts de la Sarre), est en cours. Outre la rencontre et les créations produites de part et d'autre, l'objectif consiste à offrir à ces étudiants la possibilité d'avoir une visibilité à Berlin, où chacun des 16 Länder dispose d'un espace dédié à sa représentation.

#### *Ateliers d'écriture transfrontaliers : Le Labo des Histoires*

Le Labo des Histoires a été mandaté par la Maison des Ecrivains afin de concevoir un projet d'écriture dans l'espace transfrontalier franco-allemand, dans le but également de tenir un stand à la foire internationale du livre qui vient de se tenir à Francfort, où la France a été mise à l'honneur.

## Solidarités

Le Département construit avec la Rhénanie-Palatinat et la Sarre un dispositif qui permettra l'insertion de bénéficiaires du RSA sur le marché du travail allemand, moyennant une formation et un accompagnement à la mobilité.

Portée par les directions territoriales de Longwy et de Briey, en lien avec les services centraux du Département, l'expérimentation consiste à cibler le public concerné (en partenariat avec Pôle emploi), faire en sorte que les travailleurs français parlent un allemand correct (notamment pour des questions relatives à la sécurité au travail).

### *L'action à long terme : inciter la jeunesse et agir sur la mobilité*

Ces actions visent à sensibiliser et à convaincre les demandeurs d'emploi et les élèves de l'intérêt d'explorer le marché du travail allemand et les dispositifs existants, à l'image de ce qui est développé dans le programme « Training Without Borders », qui ambitionne de créer pour les jeunes à risque de décrochage scolaire ou déjà décrocheurs, un espace de formation à l'échelle de la Grande Région qui soit en adéquation avec les besoins réels des entreprises.

## Education

Considérant que c'est dès le plus jeune âge que se construit l'appétence des jeunes pour la langue et la culture du voisin, le Département a fait la demande d'attribution de 5 volontaires allemands pour l'année 2017-2018 en partenariat avec le Rectorat.

Leur mission consiste à contribuer à l'animation de la vie scolaire et à l'organisation de projets spécifiques scolaires et extra-scolaires autour de la mobilité des jeunes, dans l'objectif de faciliter l'ouverture européenne et internationale des établissements en contribuant à la mise en œuvre de projets de coopération (sorties et voyages scolaires, échanges...).

En parallèle, le département engage une réflexion sur la construction d'un nouveau collège à vocation européenne dans l'agglomération de Longwy.

Le Département est engagé dans le projet Interreg SESAM GR, dont l'objectif est de renforcer la culture et le multilinguisme en Grande Région, notamment au profit des jeunes pour les préparer au marché professionnel.

Il s'agit d'actions de sensibilisation à l'allemand pour les collégiens et les lycéens français, de cours de langue pour les demandeurs d'emploi et les publics éloignés de l'emploi. Son lancement a eu lieu en mars 2017.

## Coopération entre les administrations

La Meurthe-et-Moselle s'est engagée avec le Land de Sarre dans le « Tandem Program ». Il s'agit de constituer des « tandems » entre agents du Département et fonctionnaires de différents ministères du Land de Sarre.

26 binômes ont déjà été constitués. Ils ont des contacts par messagerie électronique ou par téléphone, chaque membre du tandem s'engageant à communiquer dans la langue du voisin.

Le 29 septembre dernier, le Département de Meurthe-et-Moselle a accueilli à Nancy les collègues sarrois participant au « Tandem Program ». Une nouvelle génération de tandems est d'ores-et-déjà à l'étude.

## **Le dépassement des échelles administratives**

Conscient des atouts que lui confère sa position géographique au cœur de la Grande Région et des enjeux qui lui sont liés, le Département a délibérément fait le choix de s'investir pleinement dans les politiques de coopération transfrontalière, dans l'idée de faire émerger de véritables territoires de projets, plutôt que de simples espaces marchands.

### **Le Sommet de la Grande Région**

A l'échelle du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, le Département se mobilise pour affirmer son rôle en matière de coopération transfrontalière, notamment au regard de ses compétences dans les registres des solidarités humaines et territoriales.

### **Le programme INTERREG Grande Région**

La Commission Européenne a approuvé, le 15 décembre 2015, le programme de coopération transfrontalière « Grande Région » pour la période 2014-2020.

Doté d'une enveloppe de 233 M€ dont 140 M€ provenant du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), ce programme a été construit autour du triptyque « emploi / développement territorial / économie ». Il place le soutien à l'emploi sur le marché du travail grand-régional au cœur de ses priorités. Le programme soutient aussi bien des projets de proximité que des actions d'envergure à l'échelle du territoire de la Grande Région. Les territoires éligibles couvrent la Lorraine, le Grand-Duché du Luxembourg, les Länder de Rhénanie Palatinat et de Sarre et une partie de la Wallonie.

#### *Alimentation et circuits de proximité*

Dans le cadre du 2<sup>ème</sup> appel à projets du programme INTERREG VA, le Département a déposé un projet intitulé AROMA (Approvisionnement Régional Organisé pour une Meilleure Alimentation). Le feu vert pour engager ce projet est attendu au Comité de sélection le 21 novembre 2017. Ce projet, doté d'un budget de 2,5 M€ et dont le Département est le maître d'ouvrage, a pour objectif de créer et de déployer les premiers services d'un organisme transfrontalier d'approvisionnement alimentaire local destiné à la restauration hors domicile à l'échelle de la Grande Région. Cet organisme aura pour but de mettre en réseau les acteurs des circuits de proximité de la Grande Région, et de les doter d'outils pour répondre de façon transfrontalière à la demande de plus en plus importante de la restauration hors domicile (cantines, restaurants, restaurants de collectivités,...).

#### *Apprentissage de la langue*

Le Département est engagé dans deux projets portés par le Département de la Moselle :

- le dispositif SESAM'GR « des clés pour l'avenir de jeunes dans la Grande Région via les langues, l'interculturalité et l'approche du monde du travail ». Ce projet est axé sur l'animation, la formation, la conception d'outils numériques et pédagogiques à destination des pédagogues et des jeunes,

- autour de l'apprentissage de la langue allemande,
- le projet EDUCO, visant à une meilleure adéquation de l'offre et de la demande sur le marché du travail franco-luxembourgeois, en lien avec l'apprentissage de la langue luxembourgeoise.

### *Silver Economie*

Le Département de Meurthe-et-Moselle a répondu favorablement à un projet INTERREG autour des questions du bien vivre à domicile, de l'autonomie des seniors, du logement adapté, et des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

### *Tourisme et Culture*

Le Département poursuit son engagement dans les projets transfrontaliers « Land of Memory » et « Marketing Touristique de la Grande Région ».

Le premier met en réseau les sites de mémoire (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> guerre mondiale) afin d'en faire à terme une véritable destination touristique.

Le second prévoit d'élaborer un plan marketing concerté du tourisme en Grande Région, dans l'idée notamment d'intensifier le tourisme de proximité.

### *Ecologie*

Le Département s'est porté volontaire pour être partenaire du projet NOE/NOAH, qui vise à constituer un réseau transfrontalier de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région (ex : végétalisation de rues, fermes urbaines, restauration solidaire urbaine,...). La cité des paysages de Meurthe-et-Moselle est chargée de cette mission.

## **Les coopérations bilatérales avec le Grand-Duché du Luxembourg**

### *Alzette-Belval*

Engagement fort de l'Etat et des collectivités territoriales françaises pour répondre aux enjeux transfrontaliers, l'Opération d'Intérêt National (OIN) « Alzette-Belval » s'étend sur les 5 285 hectares (communes d'Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange, Thil et Villerupt). Le département s'est investi pour le nécessaire développement de cet espace :

- en co-portant avec le Département de la Moselle la maîtrise d'ouvrage de la route de désenclavement du Bassin de l'Alzette mise en service l'an passé,
- en assurant le portage foncier des Espaces Naturels Sensibles de cet espace et en assurant leur préservation et leur gestion,
- en participant financièrement au fonctionnement de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA).

Le Département de Meurthe-et-Moselle assurera la présidence de l'EPA à compter de mi-2018, pour une durée de deux ans

A cette première réponse, s'ajoute en complément celle portée par le GECT Alzette-Belval en tant qu'outil de coopération et de planification transfrontalière, que le département finance. Créé en janvier 2012, le GECT est une plate-forme d'impulsion, rassemblant les différentes instances impliquées dans des projets d'aménagement

du territoire : l'État luxembourgeois, quatre communes du Grand-Duché du Luxembourg (Esch-sur-Alzette, Mondercange, Sanem et Schifflange), l'État français, la communauté de communes du Pays-Haut-Val d'Alzette, le conseil régional Grand Est et les conseils départementaux de Moselle et de Meurthe-et-Moselle). Un bilan sera présenté courant 2018.

#### *Economie Sociale et Solidaire*

Le Département a participé le 15 mars 2017 à l'inauguration de l'espace 6zéro1, premier incubateur pour entrepreneurs sociaux au Luxembourg. Des échanges techniques sont en cours avec le Ministère luxembourgeois du Travail, de l'Emploi et de l'Économie Sociale et Solidaire afin de définir des pistes de travail en commun.

#### *Protection Maternelle et Infantile*

Des rencontres se font régulièrement avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse afin d'organiser de façon équilibrée l'accueil de la petite enfance et plus particulièrement l'accueil à domicile chez les assistants maternels. Il s'agit d'anticiper les effets des décisions pouvant être prises de part et d'autre de la frontière, telle que la mise en place récente du Chèque Service Accueil au Luxembourg dont peuvent bénéficier les travailleurs frontaliers français.

#### *Accès aux droits*

Dans la continuité de l'adoption en mars 2017 par l'assemblée départementale de la Convention Territoriale Globale pour le développement social en Meurthe-et-Moselle, il est proposé de mettre en place un lien direct entre l'animateur d'accueil CAF et un référent de la CNPF (Caisse Nationale des Prestations Familiales) luxembourgeoise de sorte à faciliter la gestion des dossiers complexes, urgents ou bloqués des frontaliers.

Dans la même logique, les questions des droits des frontaliers ayant cotisé à l'assurance dépendance du Luxembourg ou du traitement de l'Aide Personnalisée d'Autonomie, sont également cruciales. Le Département poursuit ses actions en la matière vis-à-vis des autorités luxembourgeoises. Enfin, une coopération renforcée est également recherchée en matière d'éducation.

#### **Les coopérations bilatérales avec la Région Wallone et la Province du Luxembourg**

Des partenariats sont également à conforter avec nos partenaires belges car, même si le phénomène du travail frontalier est plus limité (environ 5 000 personnes à l'échelle de la Grande Région) et risque encore de se réduire du fait des nouvelles dispositions fiscales concernant les travailleurs frontaliers belges, la frontière commune nécessite de renforcer le dialogue autour de la mobilité, des zones commerciales, de l'environnement,...

Ainsi, les acteurs wallons, et en particulier ceux de la Province belge du Luxembourg, font partie intégrante du projet Interreg AROMA piloté par la Meurthe-et-Moselle.

Par ailleurs, la question de l'accessibilité des services au public, qui fait écho au

Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, est également à creuser avec les voisins belges, notamment autour des problématiques de l'accueil des personnes âgées.

Enfin, l'association du Département des Ardennes avec la Meuse au Sommet de la Grande Région en tant qu'observateur permet d'envisager des coopérations intéressantes (tourisme, développement rural, environnement-paysages,...) dans cette partie de l'espace transfrontalier.

## EN CHIFFRES

En France, les régions transfrontalières représentent 20% du territoire national, soit plus de dix millions d'habitants.

Le Département de Meurthe-et-Moselle a une frontière directe avec la Wallonie et le Grand-Duché de Luxembourg, et se situe à environ 1 heure des Länder de Sarre et de Rhénanie-Palatinat, au sein de la Grande Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière comportant plus de 11 millions d'habitants.

- PIB en Sarre : 35,028 milliards d'euros pour 995 597 habitants,
- PIB en Rhénanie-Palatinat : 131,951 milliards d'euros pour 4 052 803 habitants,
- PIB au Grand-Duché de Luxembourg : 51,216 milliards d'euros pour 576 249 habitants,
- PIB en Wallonie : 93, 551 milliards d'euros pour 3 602 216 habitants,
- PIB en Lorraine: 55 milliards d'euros pour 2 349 816 habitants.

Selon l'Observatoire Interrégional de l'Emploi, les frontaliers originaires de Lorraine représentent plus de 55% des frontaliers dans l'espace grand régional de coopération, dont près des 3/4 travaillent au Luxembourg, 20% dans les régions allemandes et 5% en Belgique.

En Meurthe-et-Moselle, 25 000 travailleurs franchissent quotidiennement la frontière pour se rendre sur leur lieu de travail. La grande majorité d'entre eux vit à proximité de la frontière immédiate : sur le territoire de Longwy-Longuyon-Villerupt, 50% de la population active est transfrontalière.

L'aire de recrutement du travail frontalier s'élargit progressivement vers Metz et Briey, voire Nancy. Le Luxembourg fonde sa stratégie de développement économique sur des objectifs de forte croissance démographique, avec des projections d'évolution à long terme prévoyant 150 000 actifs supplémentaires pour répondre à l'offre d'emploi d'ici 20 ans.

Dans le même temps, la Sarre pourrait perdre 100 000 habitants et 150 000 actifs d'ici 2030, quand la Rhénanie Palatinat perdrait 200 000 habitants et 500 000 actifs.

A cela s'ajoute bien évidemment la question du vieillissement de la population, avec la part des plus de 60 ans qui augmenterait de 40% en 20 ans.

La mobilité des travailleurs continue d'augmenter : la Grande Région compte environ 212 000 travailleurs frontaliers (Observatoire Interrégional de l'Emploi).

Ces enjeux démographiques sont à mettre en perspective avec les problématiques du marché de l'emploi, de la mobilité des travailleurs frontaliers et de leur formation, de la pression immobilière, qui s'accompagnent bien entendu de leurs corollaires sociaux et sociétaux.